

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 25 JANVIER 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay conformément à l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux le mardi 25 janvier 2022 à 19h44 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillères Carmen Lepage Marie-Claude Labelle Mireille Decelles les conseillers Guy Bruneau Pierre Gravel et Jean-Pierre Allard par voie de conférence vidéo-audio (zoom).

Sous la présidence du maire Michel Chouinard. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, Le maire déclare la séance ouverte. Il est 19h44

2022-01-21

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Carmen Lepage
Appuyé par Mireille Decelles
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Dépôt et adoption programme triennal d'immobilisation 2022-23-24
- 3) Période de questions
- 4) Levée de la séance

Adoptée

2022-01-22

2. DÉPÔT ET ADOPTION PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article 954 du Code municipal le conseil doit adopter, avant le 31 décembre de chaque année, le dépôt et adoption programme triennal d'immobilisation.

CONSIDÉRANT l'absence du directeur général durant une partie de novembre et décembre au complet l'adoption s'est fait à ce jour.

Tableau Voirie	2022	2023	2024
	304 878,94\$	222,851.00\$	Voir Nouveau Programme
Concassé et fossé			
Ch. de la Tour		Ponceaux	
Ch. Tour du Lac	20 000,00\$	Foss./asphalt à déterminé	
Ch. de la presqu'île	20 000,00\$		
Ch. Dubois	10 000,00\$		
Ch. du Vieux Moulin	7 500,00\$		
Ch. Poulin	30 000,00\$	Infrastruc. loisirs ou autres	
Ch. de la Sylve	10 000,00\$		
Ch. du Lac à la Truite	5 000,00\$		
Ch. Michaudville	25 000,00\$		
Vieille Route 11 (ponceaux et fossé)	25 000,00\$		
Total	152 500 00\$		
Solde	152 378,94		
Patinoire	85 000,00\$		
Entrée St-Hugues	20 000,00\$		
Abri plage (R. Deslauriers)	25 000,00\$		
Abris de Parc et terrain de balle (3)	10 500,00\$		
Total	140 500,00\$		
Divers	11 878,94\$		

	304 878,94\$		
	0,00\$		
Autres programmes			
Boisé B B Gauthier	51 000,00\$		
Hangar Municipal PRABAM	75 000.00\$		
Total	430 878,94\$	222 851,00\$	

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jean-Pierre Allard appuyé par Mireille Decelles et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal d'immobilisation 2022 – 2023 – 2024 ci-dessus.

Adoptée

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-01-23

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Claude Labelle
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 19h50

Adoptée

Michel Chouinard, maire

Richard Gagnon, directeur général

Je, Michel Chouinard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Chouinard, maire